Réponse de Jean-Luc MELENCHON

16 avril 2012

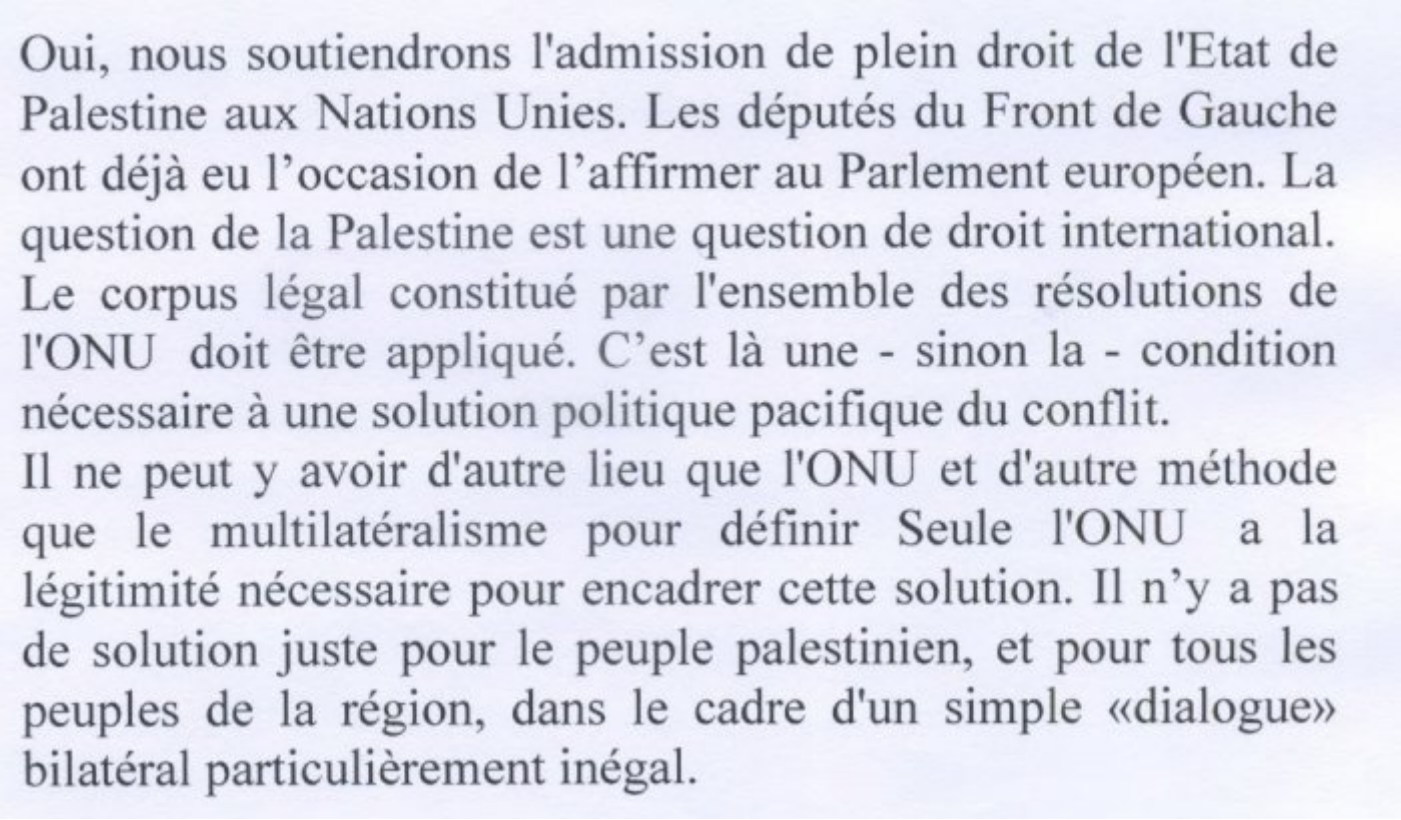

Oui, nous soutiendrons l'admission de plein droit de l'Etat de Palestine aux Nations Unies. Les députés du Front de Gauche ont déjà eu l'occasion de l'affirmer au Parlement européen. La question de la Palestine est une question de droit international. Le corpus légal constitué par l'ensemble des résolutions de l'ONU doit être appliqué. C'est là une - sinon la - condition nécessaire à une solution politique pacifique du conflit.
Il ne peut y avoir d'autre lieu que l'ONU et d'autre méthode que le multilatéralisme pour définir Seule l'ONU a la légitimité nécessaire pour encadrer cette solution. Il n'y a pas de solution juste pour le peuple palestinien, et pour tous les peuples de la région, dans le cadre d'un simple «dialogue» bilatéral particulièrement inégal.

Voir l'intégralité des réponses des candidat(e)s.

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Agir > Campagnes > Campagnes passées > Election présidentielle 2012 > Entrée de l'État palestinien aux Nations unies >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Reponse-de-Jean-Luc-MELENCHON-2480